

A group of children are performing a theatrical exercise on a stage. They are holding onto a network of strings that form a complex web above them. The children are dressed in casual clothing, and the stage is lit with warm, reddish-orange light. The background is dark, making the children and the strings stand out.

Parcours d'Education Artistique et Culturelle à l'école

Guide à l'attention des directeurs et des référents culture (2023-2024)



Construire le PEAC au sein de l'école?

Des textes et une application pour vous guider

Des ressources pour vous aider

Des documents et des outils pour vous accompagner

DES TEXTES ET UNE APPLICATION POUR VOUS GUIDER

- Guide pour la [mise en oeuvre du PEAC](#).
- [Charte](#) pour l'éducation artistique et Culturelle.
- [Référentiel](#) du PEAC.



VADÉMÉCUM de l'éducation artistique et culturelle

Décembre 2022

Vademecum de l'EAC

POLITIQUE NATIONALE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

3 PILIERS : RENCONTRES, PRATIQUES, CONNAISSANCES

L'éducation artistique et culturelle, qui se distingue des enseignements artistiques par la place centrale des œuvres, des artistes, des lieux et des partenaires culturels dans les parcours mis en place auprès des élèves, repose sur 3 piliers (arrêté interministériel du 1er juillet 2015).

Fréquenter (Rencontres)	Pratiquer (Pratiques)	S'approprier (Connaissances)
----------------------------	--------------------------	---------------------------------

13 COMPÉTENCES SPECIFIQUES

Chacun de ces piliers permet la construction de **compétences spécifiques** qui font de l'EAC une éducation à l'art et à la culture, au-delà d'une éducation par l'art et la culture au service de compétences disciplinaires (arrêté interministériel du 1er juillet 2015).

Piliers de l'éducation artistique et culturelle	Grands objectifs de formation visés tout au long du parcours d'EAC
Fréquenter (rencontres)	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
	Échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
	Appréhender des œuvres et des productions artistiques
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
	Mettre en œuvre un processus de création
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production
	S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique
S'appropriier (Connaissances)	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

APPLICATION DÉDIÉE À LA GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Portail d'inscription aux actions et projets d'EAC
- Accessible par votre [portail d'applications professionnel](#) (ARENA)

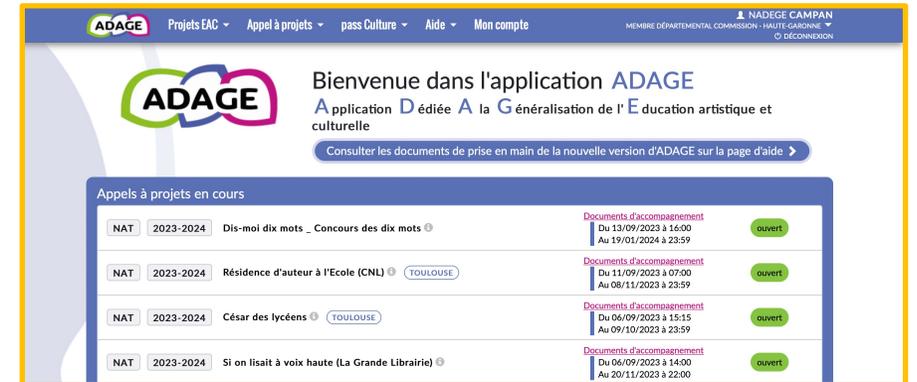


ministère éducation nationale

Recherche

Application dédiée aux parcours éducatifs
ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC

© © MEN 2010 - Contact v.2.1.1 - 06/10/2016



ADAGE Projets EAC Appel à projets pass Culture Aide Mon compte

NADEGE CAMPAN

Bienvenue dans l'application ADAGE
Application Dédiée A la Généralisation de l'E ducation artistique et culturelle

Consulter les documents de prise en main de la nouvelle version d'ADAGE sur la page d'aide

Appels à projets en cours				
NAT	2023-2024	Dis-moi dix mots _ Concours des dix mots	Documents d'accompagnement Du 13/09/2023 à 16:00 Au 19/01/2024 à 23:59	ouvert
NAT	2023-2024	Résidence d'auteur à l'Ecole (CNL) TOULOUSE	Documents d'accompagnement Du 11/09/2023 à 07:00 Au 08/11/2023 à 23:59	ouvert
NAT	2023-2024	César des lycéens TOULOUSE	Documents d'accompagnement Du 06/09/2023 à 15:15 Au 09/10/2023 à 23:59	ouvert
NAT	2023-2024	Si on lisait à voix haute (La Grande Librairie)	Documents d'accompagnement Du 06/09/2023 à 14:00 Au 20/11/2023 à 22:00	ouvert

TUTORIELS D'AIDE :

1- Présentation aux directeurs

2- Inscription ou candidature par un appel à projet

3- Renseigner ou modifier ses projets



ADAGE

Application dédiée à la généralisation de l'EAC

INSCRIPTION OU CANDIDATURE PAR UN APPEL À PROJETS

2



Application dédiée aux parcours éducatifs
ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC

© 9/2013 - v2.1

Direction générale de l'enseignement scolaire

1

Pour vous connecter à ADAGE :

- Ouvrez l'intranet académique (ARENA ou Educagri)
- Renseignez vos identifiant et mot de passe
- Choisissez le domaine « Scolarité du 1er degré » ou « Scolarité du 2nd degré »
- Cliquez sur « ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC » dans la rubrique « Application dédiée aux parcours éducatifs »



ADAGE

Application dédiée à la généralisation de l'EAC

DIRECTEUR D'ÉCOLE

1



Application dédiée aux parcours éducatifs
ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC

© 9/2013 - v2.1

Intitulé de la direction ou de l'organisme rattaché

1

XX/XX/XXXX

Pour vous connecter à ADAGE :

- Ouvrez l'intranet académique (ARENA)
- Renseignez vos identifiant et mot de passe
- Choisissez le domaine « Scolarité du 1er degré »
- Cliquez sur « ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC » dans la rubrique « Application dédiée aux parcours éducatifs »



ADAGE

Application dédiée à la généralisation de l'EAC

JE RENSEIGNE OU COMPLÈTE MES PROJETS 2023-2024

3



Application dédiée aux parcours éducatifs
ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC

© 9/2013 - v2.1

Intitulé de la direction ou de l'organisme rattaché

1

XX/XX/XXXX

Pour vous connecter à ADAGE :

- Ouvrez l'intranet académique (ARENA)
- Renseignez vos identifiant et mot de passe
- Choisissez le domaine « Scolarité du 1er degré »
- Cliquez sur « ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC » dans la rubrique « Application dédiée aux parcours éducatifs »

DES RESSOURCES POUR VOUS AIDER

- Sites académiques
- Personnes ressources
- Lettre hebdomadaire aux directeurs



SITES ACADÉMIQUES

Arts et Culture 31

site des conseillers pédagogiques "Arts et culture" de Haute-Garonne

ACCUEIL ARTS PLASTIQUES CINEMA ÉDUCATION MUSICALE LANGUE-CULTURE OCCITANE DANSE ARTS DU CIRQUE Rechercher

contacts

Le coin de la maternelle

Des ressources

Des partenariats

Des événements

Des projets

Arts et Culture 31

nous vous souhaitons la bienvenue sur le site arts et culture31 !

Zoom sur...

L'Orchestre National du Capitole
saison 23-24

art et handicap

DES IDEES DE PROMENADES
ARTISTIQUES et CULTURELLES été
2023

La rentrée en musique 2023

la semaine artistique du 19 au 23 juin

Campagne ADAGE 23-24

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/arts-et-cultures/>

SITES ACADÉMIQUES

Site des Conseillers Pédagogiques EPS 31 *Académie de Toulouse (Haute Garonne)*

Accueil Réglementation Ressources pédagogiques **EAC** Natation Savoir Rouler à Vélo Génération 2024 30' APQ Partenariat

← Interdisciplinarité

ADAGE
Publié le [22 janvier 2023](#) par [cpdeps31](#)

Application Dédiee À l'Enseignement de l'éducation artistique et culturelle

L'équipe EPS →

Evènements à venir.....

- Rugby : Coupe du monde « Résultats des concours »
- Passeport pour l'Art
- Rencontre la Danse
- L'escrime, le sport qui fait bouger et rêver!
- Ma classe aux jeux

Rechercher

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/eps/>

SITES ACADÉMIQUES

ACADÉMIE DE TOULOUSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Education artistique et culturelle

Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ADAGE PASS CULTURE DOMAINES VOS IDÉES, VOS PROJETS

ACCUEIL / EQUIPES / DÉLÉGATION ACADÉMIQUE

Délégation Académique

DAAC
Délégué académique à l'éducation artistique et culturelle
Olivier ROSAN
✉ olivier.rosan@ac-toulouse.fr
☎ 05 36 25 88 62

DAAC Adjointe
Valérie Boubekour
✉ valerie.boubekour@ac-toulouse.fr
☎ 05 36 25 87 70

Secrétariat DAAC
✉ culture@ac-toulouse.fr
☎ 05 36 25 88 62

Chargé de mission Cinéma Audio-Visuel
Christophe PHAM-BA
✉ christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr
☎ 05 36 25 77 33

- Actualités Cinéma Audio-visuel

Chargé de mission Littérature
Christophe PHAM-BA
✉ christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr
☎ 05 36 25 77 33
Permanence : lundi matin, mardi, jeudi matin, vendredi matin

- Actualités Littérature
- Actualités BD

Chargés de mission Culture scientifique, technique et numérique
tecl  Modifier le consentement lle

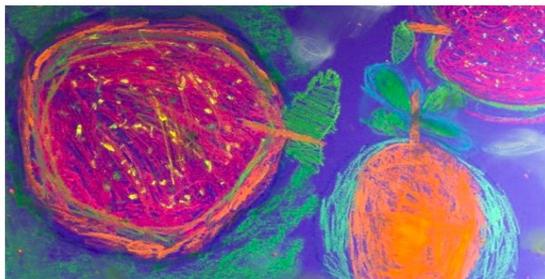
Chargée de mission

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/equip/delegation-academique>

SITES DÉPARTEMENTAUX

Les sites pédagogiques départementaux de la Haute Garonne

Les ressources des conseillers pédagogiques du 31



Arts et culture 31

Le site départemental des arts et de la culture (*arts plastiques, Ecole et cinéma, éducation musicale, danse et occitan*)



Culture humaniste

Le site pédagogique départemental 31



Éducation au Développement Durable 31

Site du groupe départemental EDD31

<https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/WXSJryiBeDTFc6E>

PERSONNES RESSOURCES : IEN référents

***Disciplines artistiques :**

- Sylvie ESTIVALS (ien31-castanet@ac-toulouse.fr)

***EPS :**

- Jean-Pierre UNAL (ien31-leguevin@ac-toulouse.fr)

***Langues étrangères :**

- Sandra DIAZ LECINA (ien31-rieux@ac-toulouse.fr)

***Langues et cultures régionales :**

- Jean-Marc CLERC (ien31-tournefeuille@ac-toulouse.fr)

***Sciences, environnement et développement durable**

- Cécile ROUGIE (ien31-villefranche@ac-toulouse.fr)



PERSONNES RESSOURCES : CPD référents

***Conseillères pédagogiques départementales « Arts plastiques et arts visuels » :**

- Marie-Françoise ARCHEN (marie-fran.lowejski@ac-toulouse.fr) « École et cinéma »
- Valérie SIMOULIN (valerie.simoulin1@ac-toulouse.fr)

***Conseillère pédagogique départementale « Danse et arts du cirque » :**

- Nadège CAMPAN (cpdeps31@ac-toulouse.fr)

***Conseillers pédagogiques départementaux « Éducation musicale » :**

- Éric MARILLEAU (eric.marilleau@ac-toulouse.fr)
- Karine MANET-ROBERT (karine.robert2@ac-toulouse.fr)
- Sabine MORIÉ (sabine.morie@ac-toulouse.fr)

***Conseillères pédagogiques départementales Langues vivantes :**

- Geneviève PARIS (genevieve.paris@ac-toulouse.fr)
- Marie PARRA ESTIVALS (marie.estivals@ac-toulouse.fr)

***Conseillers pédagogiques départementaux Langues et cultures régionales :**

- Mathilde BARBE (mathilde.barbe@ac-toulouse.fr)
- Vincent ROUCHI (vincent.rouchi@ac-toulouse.fr)

***Conseillère pédagogique départementale Sciences, environnement et développement durable**

- Cécile DUVAL RUEZ (science.31@ac-toulouse.fr)

DES DOCUMENTS ET DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER

- Procédure de mise en œuvre du partenariat
- Fiches outils



Partenariat

- [Procédure de mise en œuvre du partenariat](#)
- Documents communs aux disciplines artistiques
- Documents spécifiques selon les disciplines
- Qualifications requises des intervenants
- Vérification de l'honorabilité

Procédure de mise en œuvre du partenariat				
Documents de contractualisation du partenariat/Intervenants extérieurs professionnels (IEP)				
Type de document	Disciplines concernées	Définition /fonction	Signataire (s)	Durée de validité
Documents communs à toutes les disciplines				
Convention	Document commun à toutes les disciplines	Elle définit les objectifs généraux de la collaboration associant à l'enseignant un intervenant extérieur professionnel pour l'aide à l'enseignement	L'IA-DASEN et l'employeur de l'intervenant extérieur professionnel	5 ans
Cahier des charges	Document commun à toutes les disciplines	Annexé à la convention, il décline les conditions de mise en œuvre du partenariat	L'IEP de la circonscription et le partenaire, voire l'IA-DASEN si le partenariat associe plusieurs circonscriptions	1 an
Documents spécifiques selon les disciplines				
Contrat pédagogique	- EPS, danse et arts du cirque - Disciplines artistiques - LVE, LVR, EDD et sciences	Co-construit par l'enseignant et l'intervenant extérieur professionnel, il définit les objectifs de la collaboration et décline sa mise en œuvre précise en lien avec les programmes	1-L'enseignant et l'intervenant, 2-Le directeur - la directrice 3-Validation et signature de l'IEP de la circonscription	1 an
Qualification requise de la part de l'intervenant				
Agrément	Concerne les disciplines suivantes : EPS, danse et arts du cirque, EDD, Langues vivantes étrangères et régionales, Sciences et autres disciplines	Atteste de la qualification de l'intervenant extérieur professionnel. En cas de renouvellement (R*), seul le document Excel est à mettre à jour	L'IA-DASEN	1 an
Autorisation d'intervention	Concerne uniquement les disciplines artistiques (arts plastiques et visuels, éducation musicale, littérature et théâtre)	Autorisation soumise à vérification de la qualification de l'intervenant extérieur professionnel	Le directeur - la directrice de l'école	1 an
Vérification de l'honorabilité de l'intervenant				
Honorabilité	Domaine des Activités Physiques Sportives (APS)	La carte professionnelle dispense de la vérification de l'honorabilité (carte délivrée par Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES))	La carte professionnelle est vérifiée par la DSDEN	5 ans
EPS	Domaine des Activités Physiques Artistiques uniquement APA : arts du cirque et danse	Vérification de l'honorabilité FIJAISV/FIJAIT	L'IA-DASEN	1 an

Documents communs aux disciplines artistiques :

* Convention de partenariat

Signée entre l'**IA-DASEN** et l'**employeur** de l'intervenant professionnel extérieur pour une durée de **5 ans**, elle définit les **objectifs généraux** de la collaboration

ACADÉMIE DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

Convention de partenariat

ENTRE

- Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Académie de Toulouse, Département de la Haute-Garonne

représenté par monsieur Arnaud LECLERC, agissant en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale, Direction départementale de la Haute-Garonne
75 rue Saint Roch, CS 87703, 31077 Toulouse cedex 4

ET

- Autre administration de l'État

représentée par (prénom et nom) :
Agissant en qualité de :
Adresse :
Collectivité territoriale de :
représentée par (prénom et nom) :
Agissant en qualité de :
Adresse :
La personne morale de droit privé (association)
Association Éducative Complémentaire de l'Enseignement Public (AECPEP)
représentée par (prénom, nom, suivi de « agissant en qualité de »)
Adresse :
Autre association :
représentée par (prénom et nom) :

* Cahier des charges

Signé par l'**l'EN** de la circonscription et le **partenaire**, voire l'**IA-DASEN** si le partenariat associe plusieurs circonscriptions pour une durée de **1 an**, il est **annexé** à la convention et décline les conditions de **mise en œuvre** du partenariat.

ACADÉMIE DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

CAHIER DES CHARGES

DSSEN 31 /
ANNEXE À LA CONVENTION DE PARTENARIAT
DU
ANNEE SCOLAIRE

Textes réglementaires :

- Code de l'Éducation : Articles L312-3 et L363-1 relatifs à l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive dans les écoles, collèges et lycées
- Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 : loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école publique
- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Décret 2006-430 du 11-07-2006 relatif au socle commun de connaissances et compétences
- Décret n° 2019-838 du 19 août 2019 portant diverses mesures de simplification pour le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (simplification du recours par les enseignants à des intervenants extérieurs)
- BO spécial n° 2 du 26 mars 2015 : programme d'enseignement de l'école maternelle
- Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015 : Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)
- Circulaire n°90-039 du 15 février 1990 : Le projet d'école
- Circulaire N° 92-196 du 3 juillet 1992 : Participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires
- Circulaire n° 99-138 du 21 septembre 1999 - organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques complétée le 4 janvier 2005 et 2013 (sortie à l'étranger)
- Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 relative à l'encadrement des APS
- Circulaire N°2017-127 du 22/08/2017 : Enseignement de la relation premier et second degrés
- Circulaire n°2004-138 du 13 juillet 2004 relative aux risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et sport scolaire
- Convention cadre du 3 octobre 2014 entre MEN / USEP / LIGUE de l'enseignement

CONDITIONS GÉNÉRALES DE MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT

1/ Cadre institutionnel :

- a/ L'agrément des intervenants extérieurs : Toute participation d'un intervenant extérieur est préalablement soumise à l'agrément de monsieur le DASEN. Voir liste jointe.
- b/ Le contrat pédagogique : Il est systématiquement renseigné par l'enseignant de la classe et l'intervenant extérieur. Le directeur d'école émet un avis sur le contrat pédagogique. Il est validé par l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription. Toute intervention ne peut débuter qu'après validation de l'EN.

2/ Public concerné (écoles, classes) :
Voir liste des écoles et classes concernées.

3/ Organisation des séances :

- a/ Nombre de séances et durée de la séance :
- b/ Conditions d'annulation de séance :

Documents spécifiques selon les disciplines artistiques :

*Contrat pédagogique

Signé entre l'enseignant et l'intervenant professionnel extérieur, le directeur et validé par l'IEN pour une durée de 1 ans, il est co-construit et définit les objectifs de la collaboration en déclinant sa mise en œuvre en lien avec les programmes.

- EPS, danse et arts du cirque
- Disciplines artistiques
- LVE, LVR, EDD et sciences

ACADÉMIE DE TOULOUSE Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

CONTRAT PEDAGOGIQUE
pour tout intervenant extérieur professionnel (intervention régulière) *
Education Physique et Sportive

Activité Physique Sportive ou Arts du Cirque

Circonscription :
ECOLE :
 Maternelle Élémentaire Primaire
Nom de l'école, commune.
Nom du directeur / de la directrice :

Le ou les intervenant(s) professionnel(s) du domaine concerné
RAPPEL : l'intervenant est agréé par la DSDEN (*)

Nom (s), prénom(s) :

Domaine(s) :
Intitulé du projet :

Circonscription :
ECOLE :
 Maternelle Élémentaire Primaire
Nom de l'école, commune.
Nom du directeur / de la directrice :

Le ou les intervenant(s) professionnel(s) du domaine concerné
Nom (s), prénom(s) :

Dispositif mis en œuvre
Cocher le cas d'organisation pédagogique :
Cas n° 1 Cas n° 2

(*) Intervention régulière : dès la première séance
(*) Intervention ponctuelle : 1 seule séance

ACADÉMIE DE TOULOUSE Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

CONTRAT PEDAGOGIQUE
pour tout intervenant extérieur professionnel (intervention régulière) *
Disciplines artistiques (Arts visuels, éducation)

Langues Vivantes Étrangères et Régionales, Education au Développement Durable, Sciences

ANNÉE SCOLAIRE :

Domaine(s) :
Intitulé du projet :

Circonscription :
ECOLE :
 Maternelle Élémentaire Primaire
Nom de l'école, commune.
Nom du directeur / de la directrice :

Le ou les intervenant(s) professionnel(s) du domaine concerné
RAPPEL : l'intervenant est agréé par la DSDEN (*)

Nom (s), prénom(s) :	Domaine d'intervention	Nombre d'heures d'intervention prévues par classe

(*) Intervention régulière : au-delà de 1 fois par classe et par année scolaire
(*) Intervention ponctuelle : 1 seule séance par classe et par année scolaire

ACADÉMIE DE TOULOUSE Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

CONTRAT PEDAGOGIQUE
pour tout intervenant extérieur professionnel (intervention régulière) *
Langues Vivantes Étrangères et Régionales, Education au Développement Durable, Sciences

ANNÉE SCOLAIRE :

Domaine(s) :
Intitulé du projet :

Circonscription :
ECOLE :
 Maternelle Élémentaire Primaire
Nom de l'école, commune.
Nom du directeur / de la directrice :

Le ou les intervenant(s) professionnel(s) du domaine concerné
RAPPEL : l'intervenant est agréé par la DSDEN (*)

Nom (s), prénom(s) :	Domaine d'intervention	Nombre d'heures d'intervention prévues par classe

(*) Intervention régulière : au-delà de 1 fois par classe et par année scolaire
(*) Intervention ponctuelle : 1 seule séance par classe et par année scolaire

Qualifications requises des intervenants:

*Agrément

Atteste de la qualification de l'intervenant extérieur professionnel : EPS, danse et arts du cirque (entretien avec l'intervenant par le CPD), EDD, langues vivantes, étrangères et régionales. Document excel rempli par le CPC, signé par l'IEN et validé par l'IA-DASEN.

Agrément : EPS, APS, APSA

Année scolaire 2023/2024

Agrément des intervenants extérieurs professionnels pour l'aide à l'enseignement de l'EPS
Activités Physiques et Artistiques (cirque et danse)

Circonscription(s) :

NOM	PRENOM	DATES DE NAISSANCE	Employeur	Statut	Diplôme(s) ou attestation de compétences	Domaine	Périmètre d'intervention	R*	VALIDATION			
									Avis de l'IEN	Avis de la commission	Date vérification FIJAISVT	Décision DASEN

Année scolaire 2023/2024

Agrément des intervenants extérieurs professionnels pour l'aide à l'enseignement des sciences, de l'EDD, des langues vivantes étrangères et régionales

Circonscription(s) :

NOM	PRENOM	DATES DE NAISSANCE	Employeur	Statut	Diplôme(s) ou attestation de compétences	Domaine	Périmètre d'intervention	R*	VALIDATION			
									Avis de l'IEN	Avis de la commission	Date vérification FIJAISV	Décision DASEN

Signature de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

Arnaud LECLERC

Toulouse, le

R* : renouvellement

Agrément : sciences, EDD, LVE, LVR

*Autorisation d'intervention

Autorisation soumise à vérification de la qualification de l'intervenant extérieur professionnel par le directeur : disciplines artistiques (arts plastiques et visuels, éducation musicale, littérature et théâtre)

Autorisation

Année scolaire 2023/2024

Autorisation des intervenants extérieurs professionnels pour l'aide à l'enseignement des disciplines artistiques (arts plastiques et visuels, éducation musicale, littérature et théâtre)

Circonscription(s) :

NOM	PRENOM	DATES DE NAISSANCE	Employeur	Diplôme(s) ou attestation de compétences (CV, diplômes...)	Domaine	Commune	Nom de l'école	Date vérification FIJAISV/FIJAIST

Nom et signature du directeur : A le :

Vérification de l'honorabilité :

* FIJAISV/FIJAIT

Signée par l'IA-DASEN pour une durée de 1 an.

- **Danse et arts du cirque**
(En EPS, la carte professionnelle dispense de la vérification de l'honorabilité)
- **Disciplines artistiques**
- **LVE, LVR, EDD et sciences**

 **ACADÉMIE DE TOULOUSE**
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

Fiche destinée au contrôle FIJAISV/FIJAIT

FIJAISV : Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes

FIJAIT : fichier des auteurs d'infractions terroristes

Recrutement
 Agrément
 Contrôle

Nom de naissance : _____

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : F M

Pays de naissance : _____

Département de naissance : _____

Ville de naissance : _____

Arrondissement (obligatoire pour Paris, Lyon, Marseille) : _____

Adresse personnelle : _____

Pour les personnes nées à l'étranger :

Nom et prénom du père : _____

Date de Naissance du père : _____

Nom et prénom de la mère : _____

Date de Naissance de la mère : _____

École présentant le dossier intervenant : _____

Circonscription : _____

Courriel de l'école : _____

Partie réservée à la DSDEN 31

Inscription au fichier FIJAISV : oui non

Inscription au fichier FIJAIT : oui non

Vérification effectuée le : _____

Pour le directeur académique et par délégation, le secrétaire général
Hervé BOUQUET

Fiches outils

Fiche diagnostique et analyse

Volet artistique et culturel du projet d'école ou d'établissement DIAGNOSTIC ET ANALYSE	
Les indicateurs proposés ici doivent permettre de formuler un diagnostic. Chaque élément du diagnostic servira ensuite pour repérer les points positifs et ceux sur lesquels apporter une modification lors de l'analyse.	
Indicateurs	Diagnostic
<p>1- Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et inventaire des lieux, des événements artistiques et culturels dans le quartier, le village, la ville. • Connaissance des ressources partenariales : services de l'Etat concernés, structures culturelles, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire. • Transports : qualité de desserte, tarifs, etc. 	
<p>2- Ressources de l'école et de l'établissement</p> <p>➤ Ressources matérielles : Centre de documentation, médiathèque : recensement des équipements TICE (vidéo projecteur, <u>équipements audio</u>, etc.) <u>mallettes</u> pédagogiques, expositions itinérantes, <u>espaces</u> d'exposition et de visites et d'échanges</p> <p>➤ Ressources humaines : Identification des enseignants experts dans un champ culturel donné (premier degré) et des enseignants de collèges impliqués dans des projets inter-degrés. Repérage des intervenants extérieurs financés par la mairie ou sollicités ponctuellement.</p>	

Fiche programmation du PEAC

Programmation d'école du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) cycle 1 Domaine d'apprentissage : Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités artistiques			
Domaine d'apprentissage :	Les arts du visuel	Les arts du son	Les arts du spectacle vivant
Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques	(peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques)	(chansons, musiques instrumentales et vocales)	(danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.)
Petite Section			
Moyenne Section			
Grande Section			

Groupe arts et culture 31 - 2017



Nous restons à votre écoute
pour vous accompagner
dans vos projets d'EAC